



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taux

Question écrite n° 117687

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les coupons RATP. Il le prie de bien vouloir lui préciser la raison pour laquelle les coupons de RATP, notamment mensuels, laissent apparaître une TVA de 5,5 % et non de 19,6 % alors que la RATP offre un service de transport.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117687

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1178